



***Rapport de la mairesse, madame Chantal Deschamps,
sur la situation financière de la Ville de Repentigny
Le 1er novembre 2016***

Chères citoyennes,
Chers concitoyens,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

C'est avec fierté que je fais rapport, devant vous ce soir, sur la situation financière de la Ville de Repentigny.

Il importe de vous mentionner d'entrée de jeu qu'il s'agit vraisemblablement du dernier rapport sur la situation financière qu'une mairesse ou qu'un maire devra présenter, car le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux, procédera sous peu au déploiement du *Plan d'action gouvernemental pour réduire le fardeau administratif des municipalités*. C'est un plan dont il a confirmé la mise en œuvre devant les délégués de la Fédération québécoise des municipalités (la FQM), réunis à Québec il y a quelques semaines à peine.

Dans ce plan tant attendu par le monde municipal, le ministre Coiteux compte, et je le cite, « *regrouper les rapports de reddition de comptes financière produits par les municipalités envers leurs citoyens afin d'en assurer la cohérence et alléger les obligations relatives à la production de documents de nature financière afin d'accroître leur pertinence* ».

Comme le mentionne le Plan d'action gouvernemental, l'obligation de produire un rapport sur la situation financière en novembre sera abolie et certaines informations qu'il renferme seront intégrées dans d'autres documents accessibles aux citoyens. Cela permettra, à nous les élus, de choisir le meilleur médium et la période optimale pour dresser l'état des finances de nos municipalités.

Nous nous sommes toujours prêtés, avec enthousiasme, à cet exercice transparent qu'est le Rapport sur la situation financière puisque la santé financière de la Ville de Repentigny est en constante amélioration, exercice après exercice. Or, nous souscrivons aussi à la vision du ministre quant à ces différents actes de reddition de comptes qui alourdissent inutilement la tâche des administrateurs, comme celle des élus.

La transparence de notre administration en matière de finances se traduit également dans ses explications détaillées sur l'endettement net à long terme, publiées régulièrement dans le

bulletin municipal *Regard sur Repentigny*, ou à travers les quatre cadres du Processus budgétaire repentignois.

Bref, ce sera le dernier Rapport sur la situation financière de la Ville de Repentigny, mais ce ne sera pas non plus le dernier exercice de transparence sur la santé financière à l'intention de nos citoyennes et de nos citoyens.

Ainsi, conformément à la Loi sur les cités et villes du Québec, ce rapport traitera :

- des états financiers consolidés de l'exercice 2015;
- du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice 2015;
- du programme d'investissements 2016;
- des indications préliminaires quant aux états financiers de 2016;
- et du prochain programme d'investissements 2017, 2018 et 2019;
- des orientations générales du prochain budget 2017;

Je dépose également en annexe, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville de Repentigny a conclue depuis le dernier rapport sur la situation financière, le 11 novembre 2015. Cette liste comprend les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ intervenus durant cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Elle indique, pour chaque contrat, le nom du contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. L'annexe du rapport sur la situation financière inclut également un tableau sur la rémunération et les allocations des dépenses accordées aux élus.

Les états financiers 2015

Le 12 avril dernier, dans cette même salle, l'auditeur indépendant a présenté les faits saillants des états financiers consolidés de l'exercice 2015.

En effet, rappelons-nous que ce rapport financier renfermait nombre de bonnes nouvelles pour les contribuables repentignois, comme l'excédent de 5 366 537 \$ ou encore l'impressionnante réduction de l'endettement net à long terme de 5 621 864 \$ en seulement 12 mois.

Il faut en outre noter que l'excédent en fin d'exercice, le 31 décembre 2015, s'explique par :

- une rentrée importante de revenus imprévus provenant de la taxation et des droits sur les mutations immobilières atteignant 869 000 \$, témoin de la vigueur du marché immobilier repentignois, particulièrement en novembre et en décembre 2015 ;
- une gestion optimale des ressources humaines et des avantages sociaux se traduisant par des économies d'échelle de 700 000 \$;
- une rationalisation budgétaire permettant d'économiser 731 800 \$, résultat il faut dire de la mise en place, en 2014, de quatre mesures de rigueur budgétaire qui portent toujours leurs fruits, soit la rationalisation budgétaire, les travaux du comité de révision permanente des

dépenses et de la saine gestion, la réévaluation des postes d'emploi et les investissements en infrastructures liés à une aide financière gouvernementale.

L'excédent de 2015 a donc été réparti comme suit :

- 1 000 000 \$ ont été versés dans la réserve pour les acquisitions et le redéveloppement;
- 1 000 000 \$ ont été ajoutés dans la réserve du développement culturel;
- 1 341 600 \$ ont été injectés dans la réserve pour le remboursement anticipé de la dette en capital.

J'ai également annoncé, au printemps dernier, la reconduction de la mesure introduite en 2013 qui consiste à appliquer 25 % du surplus consolidé pour le remboursement anticipé de la dette en capital, ce qui représente la somme de 1 341 600 \$ en 2016.

La situation de l'endettement de la Ville de Repentigny est particulièrement rassurante, et s'avère un indicateur de gestion très révélateur. Ainsi, en l'espace d'un an seulement, l'endettement total net a diminué de plus de 5 M\$. Autrement dit, il est passé de 274 522 113 \$ en 2014 à 269 083 444 \$ en 2015, et continuera à baisser le 31 décembre prochain. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les Repentignaises et les Repentignois qui voient leur charge collective diminuer progressivement. Cela illustre notamment la réduction de l'endettement net dans le périmètre comptable repentignois.

Le dernier rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet DCA comptable professionnel agréé inc. a audité les états financiers consolidés au 31 décembre 2015. Son rapport confirme les résultats de l'exercice financier 2015, en y indiquant que ces derniers donnent une image fidèle de la situation financière conformément aux normes comptables canadiennes.

Le programme d'investissements pour 2016

Au cours de l'année qui s'achève, notre administration a maintenu ses investissements dans les infrastructures, les équipements et les bâtiments afin de favoriser le sentiment de sécurité et la qualité des services aux Repentignaises et aux Repentignois. Ces investissements respectent notamment notre stratégie d'investissements et les axes du Plan directeur des parcs et espaces verts.

Il va sans dire que nous nous sommes assurés d'obtenir notre juste part d'aide financière gouvernementale pour plusieurs projets. Permettez-moi d'en relever quelques-uns :

- ⇒ Poursuite de la réfection de diverses rues, bordures et trottoirs, entre autres sur la rue Murray, de même que l'octroi d'une subvention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (le MTQ) pour le chemin de la Savanne.

- ⇒ Poursuite du remplacement de conduites et de réhabilitation d'aqueduc, dont une partie est couverte par le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités et le Fonds chantiers Canada-Québec et FCCQ, sur les rues et axes suivants : rue Lacombe à l'ouest de la montée des Arsenaux, boulevard Industriel Nord, rue Gracia, boulevard de la Rochelle, rue Saint-Étienne, rue Belleville, rue El Mirador et place Hervé.
- ⇒ Acquisition d'équipements informatiques, soit des logiciels et terminaux véhiculaires pour le Service de la sécurité publique, de même qu'un logiciel pour Protection du voisinage et un autre pour faciliter l'inscription en ligne aux activités du Service des loisirs.
- ⇒ Remplacement d'équipements spécialisés, de matériel roulant et de véhicules pour le Service des travaux publics et le Service de la sécurité incendie.
- ⇒ Réfection de bâtiments municipaux, notamment la rénovation au quartier général du Service de police et l'amélioration de l'éclairage sur les terrains de tennis du Centre récréatif.
- ⇒ Acquisition du Complexe sportif Gilles-Tremblay.
- ⇒ Réalisation d'études et octroi d'un contrat pour l'aménagement du Médialab à la bibliothèque Robert-Lussier, un projet porteur d'avenir dans la Ville intelligente, subventionné par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
- ⇒ Aménagement du parc des Premières Nations, un milieu absolument unique dans la région et qui ravit la clientèle qu'il dessert.
- ⇒ Mise à niveau de parcs et acquisition de modules de jeux et de mobilier, soit : jeux d'eau et bloc sanitaire au parc Deschamps; aménagement d'une patinoire, de modules de jeux et aménagement paysager au parc Maurice-Richard; aménagement des terrains de baseball de catégorie bantam au parc Rivest; fin des travaux d'aménagement du parc plage Saint-Laurent en collaboration avec la CMM et le gouvernement du Québec; et poursuite de l'installation de bornes WiFi dans différents parcs.
- ⇒ Travaux de bouclage réseau cyclable sur la rue Basile-Routhier entre les rues Brassens et Berthier, de même que sur une partie du boulevard Industriel, de la rue Notre-Dame, de la rue Thouin et du boulevard Iberville.
- ⇒ Aménagement d'une voie réservée aux autobus sur une partie de la rue Notre-Dame entre le boulevard Iberville et la rue Notre-Dame des Champs en direction de Montréal.
- ⇒ Aménagement d'une passerelle sur le pont d'étagement Brien au-dessus de l'autoroute 40.
- ⇒ Continuité de la mise aux normes aux stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées, de même qu'aux étangs aérés. Construction d'une réserve d'eau potable et réalisation d'une étude pour la réfection du barrage.

Le conseil a donc consenti des travaux totalisant 23 218 900 \$, auquel montant il faut soustraire 7 410 000 \$ en subventions gouvernementales, pour un coût net de 15 808 900 \$.

Indications préliminaires des prochains états financiers consolidés 2016

La trésorière de la Ville de Repentigny, madame Diane Pelchat, a produit un état comparatif des revenus et des dépenses en date du 30 septembre 2016.

Ce document montre que la Ville conclura l'exercice 2016 par un excédent avoisinant 3,5 millions \$.

Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, l'excédent ainsi dégagé permettra de constituer des réserves et de verser, comme nous le faisons depuis 2012, 25 % au remboursement anticipé de la dette en capital. À ce jour, notre administration a versé non moins de 4 876 561 \$ pour accélérer le remboursement de la dette.

Programme d'investissements 2017, 2018 et 2019

En septembre dernier, j'ai présenté, en compagnie de monsieur David Legault, directeur général de la Ville de Repentigny, un vaste programme d'investissements de 50 millions \$ en matière d'infrastructures. La prochaine décennie sera tout aussi concluante au chapitre des projets structurants visant le maintien et la revitalisation de notre réseau routier.

Dans ce vaste programme, j'ai notamment annoncé la réfection de la rue Notre-Dame et des principales artères du territoire, projets pour lesquels des subventions gouvernementales sont attendues.

Par ailleurs, nous comptons utiliser le montant qui nous est dévolu en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour financer certains grands chantiers d'infrastructures routières à venir.

Voici les principaux projets retenus par notre administration :

- ⇒ Continuer la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfaçage de notre réseau routier.
- ⇒ Réfection de plusieurs rues locales, dans le cadre de notre enveloppe de la TECQ.
- ⇒ Remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout, remplacement de lampadaires, ainsi que la réfection de stations de pompage.
- ⇒ Poursuite des travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts entre autres l'installation de modules de jeux, de terrains de tennis et d'aménagement importants dans certains parcs.

- ⇒ Réalisation d'un projet pilote pour construire un mur antibruit en bordure de l'autoroute 40.
- ⇒ Poursuivre les démarches pour l'élargissement du pont Rivest auprès du gouvernement du Québec.
- ⇒ Planifier, en collaboration avec le MTO, les travaux de réfection du pont d'étagement Brien.
- ⇒ Terminer la mise à niveau de la station de purification de l'eau par la mise aux normes des réserves et des traitements des eaux usées, et ce, par le biais de l'enveloppe d'aide financière qui nous a été consentie pour 2014-2018 en vertu de la TECQ.

Orientations du budget 2017

Au moment où les membres de notre administration, assistés de la direction générale et des directions des services, entrent dans la phase finale de la préparation du budget 2017, je peux vous assurer que tous nos efforts se déploient sous l'angle de la rigueur.

Notre objectif demeure l'adoption d'un budget équilibré, qui va assurément maintenir le compte de taxes moyen à un niveau compétitif.

Notre plus grand défi réside dans cette capacité à réaliser notre ambitieux programme d'infrastructures, dont je viens de vous entretenir, tout en poursuivant la réduction constante de l'endettement net à long terme.

Parce que nous planifions de manière fiable et responsable, je ne doute pas un seul instant que nous réussirons parce que nous assurons aussi des suivis très serrés et obtenons l'aide financière gouvernementale permettant de réduire les coûts pour la population.

Outre ces investissements majeurs et capitaux, le virage vers la Ville intelligente va s'accélérer. En effet, vous vous rappellerez que j'ai présenté l'architecture de notre vision en cette matière en avril dernier, devant les gens d'affaires de notre région.

Elle se déploiera par un mode de gouvernance transparent dans lequel les Repentignoises et Repentinois seront associés dans l'élaboration de services et d'applications propices au rayonnement de leur Ville.

En ayant recours aux nouvelles technologies, nous formerons une communauté Web afin d'engager une conversation permanente, pertinente et constructive. Une masse critique de citoyens sera constituée virtuellement, puis invitée à se prononcer, dès 2017, sur une multitude de sujets, dossiers et préoccupations dans ce qui sera appelé une communauté d'échange. La technologie et le citoyen seront désormais indissociables dans nos démarches d'acceptabilité sociale et de transparence sur laquelle s'est bâtie Repentigny. Le budget 2017 posera les premiers jalons de cette innovation marquante dans le monde municipal au Québec, rien de moins !

Je suis récemment rentrée de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) qui s'est déroulée à Quito, en Équateur, du 17 au 20 octobre derniers. À titre de déléguée de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), j'ai été particulièrement impressionnée par la qualité des échanges dans le cadre de ce grand rendez-vous mondial qui s'intéressait aux bouleversements démographiques et à l'urbanisation. J'ai même eu l'honneur de présenter, avec des collègues de la CMM, un atelier intitulé Les innovations en matière de collaboration multiniveaux.

L'urbanisation est un phénomène actuel qui concerne également notre Ville. Dans l'intérêt de nos citoyens, il est donc essentiel de profiter d'un événement de cette envergure afin de voir ce qui se fait ailleurs et de transposer les meilleures pratiques retenues à l'échelle repentignoise. Cela fait également partie de la réflexion budgétaire en cours.

Je vous amène maintenant sur le terrain de l'autonomie municipale. J'en ai parlé en introduction pour expliquer l'allègement salutaire de notre fardeau administratif. Je réitère mon impatience de voir ces mesures et celles du nouveau Pacte fiscal être mises en œuvre l'an prochain; j'ai confiance que le ministre Coiteux remportera son pari et que son projet de loi, qui sera déposé sous peu, sera adopté d'ici l'ajournement de la session à Québec. Ce sont des gestes législatifs qui auront également une incidence sur le prochain budget.

La nouvelle gouvernance en matière de transport dans la région métropolitaine de Montréal est un autre élément dont il faudra tenir compte sur le plan budgétaire. La disparition du RTCR, découlant de l'entrée en vigueur des nouvelles structures le 1^{er} juin 2017, nous amènera à gérer la transition, entre autres en menant à terme les projets déjà entrepris. Le RTCR versera à cet égard des sommes résiduelles aux municipalités concernées.

Si nous pouvons envisager un budget qui respectera ses cibles, c'est en bonne partie en raison de la planification et du suivi constant que nous réalisons en cours d'année. Si la révision des sources de revenus à travers le Pacte fiscal s'avérait essentielle, l'optimisation de nos façons de faire en matière de dépenses et d'investissements s'imposait tout autant. On constate à quel point le Comité permanent de révision des dépenses et de saine gestion s'avère une composante déterminante, pour ne pas dire vitale, de notre Processus budgétaire. Moins de deux ans après sa création en décembre 2014, ce comité a formulé des recommandations qui se traduisent par des économies annuelles de près de 800 000 \$, tout en assurant l'amélioration continue des services à la population. Je salue d'ailleurs le travail de messieurs Normand Venne et Éric Chartré au sein du comité.

Je profite également de cette tribune pour réitérer l'engagement de notre administration à poursuivre les efforts financiers nécessaires pour assurer l'essor ainsi que le rayonnement économique de notre Ville. De toute évidence, la Ville de Repentigny joue un rôle majeur dans le développement économique de la MRC de L'Assomption. Dans cet esprit, la Ville continuera de collaborer étroitement avec CIENOV, le véhicule économique par excellence qui pilote actuellement la stratégie de relance dans notre région. À cet égard, notre administration appuie les démarches de CIENOV qui lancera sous peu, plusieurs projets porteurs pour les gens d'ici et qui se basent essentiellement sur la création de nouveaux pôles susceptibles de générer de la

richesse ainsi que des emplois de bonne qualité. D'ailleurs, la création d'un Quadrilatère numérique à la Ville de Repentigny s'inscrit parfaitement dans notre vision à vouloir utiliser les nouvelles technologies au profit de notre communauté d'affaires. Je vous invite à être attentifs au cours des prochaines semaines puisqu'il y aura des annonces à cet égard.

En conclusion, on peut l'affirmer haut et fort : Repentigny est en excellente santé financière. Tous les indices que j'ai décrits dans ce rapport en sont la démonstration la plus éloquente. Et tout indique que la tendance ira en s'améliorant au cours de la prochaine année.

Mais ce qui est fondamental dans ce lot de bonnes nouvelles et de perspectives encourageantes, c'est que les principaux bénéficiaires, ce sont les Repentignaises et les Repentignois qui peuvent compter sur une administration sensible à leurs besoins et à leurs attentes, qui investit avec vision : une administration fiable et responsable.

Merci de votre attention.